

Règlement du concours

En participant au concours "Gagnez l'un des deux maillots de la saison passée" vous acceptez les participation qui suivent. Le non-respect du règlement entraîne l'annulation de la participation au concours.

1. Organisateur

Viteos SA, Quai Max-Petitpierre 4, 2000 Neuchâtel.

2. Accès au jeu

Le jeu est ouvert à toute personne physique dès l'âge de 16 ans et domiciliée en Suisse, à l'exception des employés de Viteos SA. Pour les participants mineurs, le jeu doit se faire avec l'accord du représentant légal.

3. Modalité de participation

Pour prendre part au concours, les participants doivent remplir le formulaire sur la page dédiée en mentionnant leurs coordonnées complètes. Le concours est ouvert jusqu'au 31 décembre 2023 à 00h. Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat.

4. Prix

2x1 maillot de la saison 2022-2023.

5. Attribution des prix

Les gagnants du concours seront désignés lors d'un tirage au sort qui aura lieu début janvier. Par la remise du prix, Viteos SA est libérée de toutes ses obligations à l'égard du participant.